Titel Werk: De ieiunio adversus psychicos Autor: Tertullian Identifier: CPL 29 Tag: Apologie Tag: mystische Literatur Time: 3. Jhd.

Titel Version: Du jeune Sprache: französisch Bibliographie: Traduit par E.-A. de Genoude, 1852. Proposé par Roger Pearse, 2003.

# DU JEUNE,

ou

CONTRE LES PSYCHIQUES[[1]](#footnote-20)

[Traduit par E.-A. de Genoude]

## I.

J’aurais été bien surpris que les Psychiques, se bornant à la luxure en vertu de laquelle ils contractent plusieurs mariages, ne se laissassent point emporter par la gourmandise qui leur fait mépriser les jeûnes. La volupté sans l’intempérance passerait pour quelque chose de monstrueux, puisqu’elles sont tellement unies et indivisibles, qu’avant de les séparer, il faudrait séparer du ventre ce qui y tient si étroitement. Examine le corps: même théâtre pour l’une et pour l’autre; à la disposition de ces membres répond l’ordre de ces vices; d’abord le ventre, puis la débauche qui vient à la suite de l’intempérance. La volupté a pour auxiliaire la gourmandise. Je reconnais cette foi amicale à son amour pour la chair qui est son caractère distinctif aussi portée aux excès de la table qu’à la pluralité des noces, et ne craignant point de censurer, sur la question de la continence, la discipline spirituelle qui lui est opposée en substance, c’est-à-dire qu’elle donne pour frein à la gourmandise les jeûnes, les abstinences, la sobriété, de même que pour limites à la volupté un mariage unique. Il me répugne de me mesurer avec de pareils hommes, et j’ai honte de discuter une matière dont la défense n’est pas même honnête. En effet, comment me sera-t-il possible de venger la chasteté et la sobriété, sans parler de mes adversaires? Quels sont les griefs intérieurs ou extérieurs des Psychiques? Je le dirai une fois pour toutes. Us sont en opposition avec le Paraclet; voilà pourquoi ils rejettent les prophéties nouvelles, non point que Montan, Priscilla et Maximilla prêchent un autre Dieu, non pas qu’ils anéantissent Jésus-Christ, ou qu’ils renversent quelque règle de la foi ou de l’espérance, mais parce qu’ils enseignent qu’il faut jeûner plus souvent que l’on ne se marie. Quant aux limites que doit recevoir le mariage, nous avons déjà publié la défense de la monogamie. Il s’agit aujourd’hui défaire prévaloir la sobriété, dans un second, ou pour mieux dire dans un premier combat en faveur de la continence.

Nos adversaires nous reprochent d’observer des jeûnes qui nous sont propres; de prolonger quelquefois jusqu’au soir nos stations[[2]](#footnote-21), de nous livrer à des abstinences particulières, de nous interdire les viandes, les assaisonnements, les fruits dont les sucs sont vineux, afin de ne jamais goûter à du vin sous quelque forme que ce soit; et enfin de renoncer au bain, conformément à la sévérité de ce régime. Us nous objectent la nouveauté, pour déclarer ces prescriptions illégales. Ou il faut les tenir pour hérétiques, disent-ils, si c’est là une invention humaine, ou il faut les regarder comme de fausses prophéties, si ce sont des ordonnances spirituelles. Qu’importé pourvu «que nous soyons appelés anathème» de part et d’autre, «puisque nous annonçons un autre Evangile.»

## II.

En effet, quant à ce qui concerne les jeûnes, ils nous opposent certains jours établis par Dieu, comme par exemple le dixième jour du septième mois que Dieu recommande à Moïse de consacrer aux expiations: «Ce jour-là sera saint pour vous; vous affligerez vos âmes en ce jour; toute âme qui n’aura point été affligée, en ce jour-là, sera exterminée du milieu de son peuple.» Mais que l’Evangile ait consacré aux jeûnes les jours où a été enlevé l’époux, ils n’en doutent nullement. D’autres jeûnes légitimes, les Chrétiens n’en connaissent pas, puisque les antiquités légales et prophétiques ont été abrogées. Ils interprètent comme il leur plaît cet oracle: «La loi et les prophètes vont jusqu’à Jean.» Dans tout le reste, ils pensent qu’il faut jeûner à sa fantaisie, et non d’après les règles de la loi nouvelle, selon les circonstances, et en consultant les nécessités de chacun. Ainsi l’ont pratiqué les Apôtres, poursuivent-ils. Us n’ont jamais imposé le joug de jeûnes déterminés et qui dussent être observés par tous les fidèles. Par conséquent, leur répondrai-je, ils n’ont pas davantage prescrit ces jeûnes qui reviennent le quatrième et sixième jour de la semaine[[3]](#footnote-23), mais sans être obligatoires, ni ceux qui se prolongent au-delà de l’heure la plus haute du jour[[4]](#footnote-24), puisque, à l’exemple de Pierre, et ainsi que l’atteste le livre des Actes, la neuvième heure termine presque toujours les prières.

Quant aux Xérophagies[[5]](#footnote-25), c’est pour eux un nom tout nouveau qui désigne je ne sais quel devoir chimérique, on plutôt quelque superstition voisine des superstitions païennes, comme qui dirait les abstinences et les purifications par lesquelles on célèbre les fêtes d’Apis, d’Isis et de Cybèle, mère des dieux, tandis que la foi chrétienne, affranchie par Jésus-Christ, ne doit pas même s’interdire quelques aliments, comme le prescrivait la loi mosaïque, puisque l’Apôtre a permis de manger indistinctement de toutes les viandes que l’on vend, en détestant «tous ceux qui interdisent le mariage et l’usage des viandes que Dieu a créées.» Voilà pourquoi le même Apôtre nous désignait d’avance, quand il parlait «de ces hommes qui abandonneront la foi, en suivant des esprits d’erreur et des doctrines de démons, et de ces imposteurs pleins d’hypocrisie qui auront la conscience cautérisée.» Cautérisée par quels feux, s’il vous plait? Par les feux que nous allumons sans doute pour les noces ou les banquets que nous célébrons tous les jours. Ainsi encore nous sommes frappés, disent-ils, par les mêmes traits que ces Galates «qui observaient les jours, les mois et les années.» Ils nous opposent également ces paroles d’Isaïe: «Tel n’est pas le jeûne que le Seigneur a choisi,» c’est-à-dire, non pas l’abstinence des aliments, mais les œuvres de justice qu’il énumère. On veut enfin que le Seigneur, dans son Evangile, ait répondu en quelques mots à ces scrupules au sujet des aliments: «Ce n’est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l’homme, mais ce qui en sort.» D’ailleurs, ne mangeait-il pas? ne buvait-il pas lui-même jusqu’à faire dire: «C’est un homme insatiable et adonné au vin?» C’est encore dans ce sens que l’Apôtre disait: «Le manger n’est pas ce qui nous rend agréables à Dieu; car, si nous mangeons, nous n’aurons rien de plus devant lui, ni rien de moins, si nous ne mangeons pas.»

Voilà sur quelle autorité ils s’appuient pour encourager adroitement tous ceux qui se laissent aller aux convoitises du ventre, à regarder comme choses superflues et nullement nécessaires les jeûnes, les abstinences et la sobriété, sons le prétexte que Dieu leur préfère les œuvres de la justice et de l’innocence. Quels sont les arts qui flattent les appétits de la chair? nous le savons, parce qu’il en coûte peu pour dire: «Il faut que je croie de tout mon cœur, ou que j’aime Dieu et mon prochain.»

## III.

Il faut donc que nous commencions par démontrer combien cette tempérance, qui court risque de succomber sous de secrètes machinations, est puissante auprès de Dieu, et, avant tout, d’où vient cette manière de se rendre Dieu favorable. On sera contraint de reconnaître la nécessité de cette observance, quand on saura sur quelle autorité repose une institution dont l’origine remonte au berceau du monde.

Adam avait reçu de Dieu la loi de ne pas toucher aux fruits de l’arbre de la connaissance du bien et du mal. S’il en goûtait, il devait mourir. Mais notre premier père, après cette extase de l’Esprit dans laquelle il avait prophétisé «que ce sacrement était grand en Jésus-Christ» une fois retombé sous l’empire des sens, et incapable des choses de l’esprit, obéit plus facilement à son ventre qu’à Dieu, céda plus volontiers à l’aliment qu’au précepte, sacrifia son salut à sa gourmandise; que dirai-je, enfin? il mangea, et se perdit. Il eût été sauvé, s’il s’était privé du fruit d’un misérable arbuste. Que la foi animale reconnaisse dans ce fait sa déplorable semence, puisque c’est de là que dérivent les convoitises de la chair et le dédain pour tout ce qui appartient à l’Esprit. La voilà donc surprise, dès le berceau du monde, cette gourmandise homicide, qu’il faudrait condamner aux supplices et aux tortures de la faim, quand même Dieu ne lui aurait infligé aucuns jeûnes. Toutefois, en me montrant par où Adam était tombé dans la mort, celui qui me montrait le crime me donnait assez à comprendre quels en étaient les remèdes; c’était de regarder par moi-même tous les aliments, de quelque manière et à quelque heure qu’on les prenne, comme un poison véritable; c’était de recourir à l’antidote de la faim, pour mieux purifier par elle ce germe primitif de mort qui s’est incorporé à moi par la naissance, bien sûr que Dieu veut la chose dont il repousse le contraire, et fermement convaincu que la tempérance ne peut manquer de plaire à celui qui condamne sous mes yeux le crime de l’intempérance. Or, puisqu’il prescrit lui-même le jeûne, puisqu’il appelle du nom de sacrifice une âme, brisée par les mortifications et l’abstinence proprement dite, qui pourra douter maintenant que les macérations du corps n’aient eu leur motif dans la raison qui voulait que l’interdiction des aliments et l’observation du précepte servissent à expier la faute primitive, afin que l’homme satisfît à Dieu par où il l’avait offensé, c’est-à-dire par l’interdiction des aliments, et que, par une voie contraire, l’abstinence rallumât le flambeau du salut que venait d’éteindre la gourmandise en foulant aux pieds une multitude de choses légitimes pour un seul plaisir criminel?

## IV.

Voilà quelle était la raison du jeûne dans les desseins de Dieu, dont la providence règle toutes choses selon les temps. Car je ne veux pas que mon adversaire vienne me dire: «Pourquoi donc Dieu, au lieu de restreindre sur-le-champ l’usage des aliments, en étend-il la permission?» En effet, dans l’origine, il n’avait assigné à l’homme pour nourriture que les plantes de la terre et les fruits des arbres. «Voilà, dit-il, que je vous ai donné toutes les plantes répandues sur la surface de la terre et qui ont leur semence, et tous les arbres fruitiers qui portent leur germe en eux-mêmes, pour servir à votre nourriture.» Plus tard, lorsqu’il répète à Noë que tous les animaux terrestres, tous les oiseaux du ciel, tout ce qui se meut sur la terre, tous les poissons de la mer, et enfin tout ce qui respire lui est soumis, je l’entends dire: «Vous pourrez prendre pour nourriture tout ce qui a mouvement et vie; je vous le donne, de même que toute sorte de plantes. Seulement vous ne mangerez la chair d’aucun animal qui ait encore son sang.» Par là même que le Seigneur excepte uniquement la chair dont l’âme ne s’est pas retirée par le sang, il est manifeste qu’il a permis l’usage de toutes les autres.

A cela nous répondrons qu’il ne convenait pas d’imposer à l’homme le fardeau de quelque abstinence, puis-qu’il n’avait pu supporter une défense aussi légère que celle d’un seul fruit. Il en fut donc affranchi, mais pour qu’il se fortifiât par la liberté elle-même. De même, après le déluge, lorsque le genre humain fut réparé, il suffisait d’une loi qui interdisait le sang, en étendant l’usage la tout le reste. Dieu ne venait-il pas de manifester son jugement par le déluge? N’avait-il pas même ajouté cette menace? «Je rechercherai votre sang sur la main de votre frère, ou sur la main de la bête.» Ainsi donc, afin d’établir d’avance l’équité de ses jugements, Dieu donna la liberté, préludant, à la rigueur de la discipline parla condescendance, permettant toutes choses pour en retrancher quelques-unes, se réservant de demander davantage à qui il aurait confié davantage, et voulant imposer l’abstinence après s’être montré d’abord indulgent, afin que la faute primitive, ainsi que nous l’avons dit, fût mieux expiée par les œuvres d’une abstinence plus sévère au milieu d’une liberté plus étendue.

## V.

Enfin, lorsque Dieu voulut se choisir un peuple particulier, et que la réhabilitation de l’homme put commencer, alors arrivèrent les lois et les disciplines, qui restreignirent l’usage des aliments, et en retranchèrent quelques-uns comme impurs, afin que l’homme supportât un jour plus facilement les jeûnes, en s’abstenant constamment de certaines nourritures. Le premier peuple, en effet, imitateur de la faute du premier homme, se montra plus docile aux appétits du ventre qu’à la voix de Dieu. L’éternel en l’arrachant par sa main puissante et son bras invincible à la dure servitude de l’Egypte, pour l’établir dans une terre où coulaient le miel et le lait, lui avait suffisamment prouvé qu’il était son Seigneur; mais, qu’importé? Ebranlé tout à coup dans sa foi par l’aspect d’un désert où tout manquait, et soupirant après l’abondance de l’Egypte qu’il avait perdue, il murmura contre Moïse et Aaron: «Plût à Dieu, s’écria-t-il, que nous fussions morts par la main du Seigneur en la terre d’Egypte, quand nous étions assis près d’un amas de viandes, et que nous mangions du pain a satiété! Pourquoi nous avez-vous amenés en ce désert pour faire mourir de faim toute cette multitude!» C’est toujours dans l’intérêt de ses appétits charnels, que ce peuple pleura la mort de ces mêmes chefs, ministres de Dieu, dont la perte lui était sensible au souvenir des viandes et de l’affluence de l’Egypte qu’il regrettait. «Qui nous donnera de la viande à manger? Il nous souvient des poissons que nous mangions gratuitement en Egypte; nous n’avons point oublié les concombres et les melons, et les poireaux et les oignons et l’ail. Aujourd’hui notre ame est desséchée; nos yeux ne voient que la manne.» C’est ainsi que les xérophagies du pain des anges lui déplaisaient; il aimait mieux sentir l’ail et l’oignon que le ciei. Voilà pourquoi les aliments les plus agréables et les plus succulents furent interdits à cette nation d’ingrats, d’une part, pour chàtier la gourmandise, de l’antre, pour exercer la continence; ici condamnation, là enseignement.

## VI.

Maintenant, si c’est vainement que nous avons fait remonter aux premières expériences du monde les raisons pour lesquelles Dieu a restreint l’usage des aliments, et pour lesquelles nous devons les restreindre nous-mêmes en vue de Dieu, interrogeons la conscience de tous les hommes. La nature elle-même nous apprendra quelle liberté d’intelligence nous apportons aux affaires et à la méditation des choses divines avant d’avoir bu et mangé, quand notre salive est vierge encore. Noire esprit n’a-t-il pas alors plus d’activité? Noire cœur n’a-t-il pas plus de vigueur, qu’au moment où ce domicile de l’homme intérieur, chargé de viandes, inondé de vins, et haletant sous le poids de la digestion, devient le laboratoire des latrines, n’ayant plus d’autre faculté, ni d’autre énergie que pour la débauche. «Le peuple s’assit pour manger et pour boire, est-il dit; et ils se levèrent pour danser.» Admirez ici la réserve de l’Ecriture! Si ces jeux n’avaient pas été impudiques, en eût-elle fait la remarque?

Mais d’ailleurs, combien en est-il qui se souviennent de la religion, lorsque le siège de la mémoire est occupé et que les organes de la sagesse sont dans les entraves? Non, personne ne songera à Dieu, comme il convient, comme il est juste, comme il est expédient, dans le moment où l’homme lui-même a coutume de disparaître. Point de discipline qui ne soit ébranlée ou anéantie par l’intempérance. Je suis un imposteur, si le Seigneur lui-même, reprochant à Israël l’ingratitude de son oubli, n’en attribue la cause aux excès des viandes. «Le peuple bien-aimé s’engraissa et se révolta; appesanti, rassasié, enivré, il délaissa Dieu, son Créateur, et se retira du Dieu, son salut.» En un mot, il nous ordonne, dans le même Deutéronome, de nous prémunir contre cette même cause: De peur qu’après avoir mangé, après vous être rassasiés, après avoir bâti de superbes maisons et vous y être établis, après avoir eu des troupeaux de bœufs et de brebis, de l’or et de l’argent, et toutes choses en abondance, votre cœur ne s’élève, et que vous ne vous souveniez plus du Seigneur votre Dieu.» Le Seigneur a placé avant la corruption des richesses l’abus des aliments, parce que les richesses sont les ministres de l’intempérance. C’est par elles que le cœur des Juifs «s’était appesanti, n’ayant plus d’yeux pour voir, ni d’oreilles pour entendre, ni de cœur pour comprendre,» parce que celui-ci était comme fermé par la graisse, que le Seigneur avait défendu formellement de manger, en se la réservant à lui-même, pour apprendre ainsi à l’homme à ne pas charger son corps d’embonpoint.

Au reste, celui[[6]](#footnote-30) dont le cœur fui trouvé attentif et debout plutôt qu’appesanti par les aliments, put prolonger, pendant quarante jours et quarante nuits, un jeûne qui surpassait les forces de la nature humaine, soutenu en cela par la foi spirituelle. Il vit de ses yeux la gloire de Dieu; il entendit de ses oreilles la voix de Dieu; il médita dans son cœur la loi de Dieu, qui enseignait déjà dans ce moment «que l’homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui vient de Dieu,» tandis que le peuple engraissé par les viandes ne fut pas même capable de contempler constamment Moïse, qui s’était nourri de Dieu, et dont l’abstinence s’était engraissée du nom divin, C’est donc à bon droit que le Seigneur se montra visiblement dans sa chair, à ce collègue de ses jeûnes, ainsi qu’à Elie. Car Elie, par là même qu’il avait appelé la famine sur une terre rebelle, s’était suffisamment consacré aux jeûnes. «Vive le Seigneur! dit-il, le Dieu d’Israël devant lequel je suis présentement; il n’y aura durant ces années ni rosée, ni pluie, que selon la parole qui sortira de ma bouche.» Plus tard, fuyant les menaces de Jézabel, après avoir mangé un seul pain et bu un peu d’eau, que l’ange avait placés auprès de lui en l’éveillant, il marchai ensuite quarante jours et quarante nuits, et arriva l’estomac vide et la gorge desséchée à la montagne d’Horeb, où il demeura dans une caverne. Mais avec quelle boulé Dieu l’y accueillit! «Elie, que fais-tu ici?» lui dit-il. O parole bien plus amicale, que celle-ci: «Adam, où es-tu?» L’une menaçait un homme repu; l’autre caressait agréablement un homme à jeun. Telle est la prérogative de la tempérance, qu’elle fait de Dieu le compagnon de l’homme, le semblable avec le semblable. Si, en effet, «le Dieu éternel ne connaît pas la faim,» comme il l’atteste par la bouche d’Isaïe, un temps viendra où l’homme, devenu l’égal de Dieu, vivra sans avoir besoin d’aliments.

## VII.

Nous voici donc arrivés aux exemples qui prouvent quelles sont l’efficacité et la puissance d’un exercice qui réconcilie avec l’homme un Dieu, même irrité. Israël, rassemblé par Samuel à Maspha, pour y puiser de l’eau, avait péché; mais il effaça si bien sa prévarication par son jeûne, qu’il échappa aux dangers du combat. Quand Samuel offrait l’holocauste, nous ne sachions pas que rien ait plus provoqué l’indulgence du Seigneur que l’abstinence du peuple. Les étrangers s’avançaient pour combattre. Le Seigneur aussitôt tonna avec un bruit terrible sur les étrangers, qui furent frappés de terreur et tombèrent à l’aspect d’Israël. Les guerriers d’Israël sortirent de Maspha, poursuivirent les étrangers et les taillèrent en pièce jusqu’à Betchor; hommes à jeun contre des hommes repus, hommes sans armes contre des hommes désarmés. Voilà quelle est la vigueur de ceux qui jeûnent pour Dieu. Le ciel combat pour de pareils athlètes. Tu as ici un exemple de l’assistance nécessaire même dans les luttes spirituelles. Lorsque Sennacherib, roi des Assyriens, déjà maître de plusieurs cités, envoyait le blasphème et la menace à Israël, parla bouche de Rabsacès, rien ne fut plus puissant que le jeûne pour le refouler sur-le-champ dans les Ethiopies. Ensuite, quel autre glaive que l’humilité d’Ezéchias frappa de mort les cent quatre-vingt mille soldats de son armée immolés par l’ange? Exéchias, en effet, n’eut pas plutôt appris le stupide orgueil de l’ennemi, qu’il déchira ses vêtements, se couvrit d’un cilice et ordonna aux anciens d’entre les prêtres d’aller au Seigneur sous le même vêtement, par le moyen d’Isaïe son serviteur, et en joignant la prière au jeûne. C’est que le péril n’est pas plus le temps de l’intempérance, que le sac n’est l’ornement de l’abondance. Le jeûne va toujours de concert avec la douleur, de même que la joie est la compagne naturelle de l’intempérance. C’est par le jeûne, qui va toujours de concert avec la douleur, que Ninive, cette cité pécheresse, est délivrée de la ruine qui lui avait été prédite. Le jeûne solennel de trois jours auquel elle se condamna, sans même excepter les animaux qui n’avaient pu mériter la colère de Dieu, rendit sa pénitence agréable au Seigneur. Sodome et Gomorrhe se seraient sauvées de même, si elles avaient jeûné. C’est à ce remède que recourut Achab, lorsque, après sa prévarication et son idolâtrie, le prophète Elie vint lui reprocher la mort de Naboth, que Jézabel avait fait périr pour s’emparer de sa vigne. «Tu as tué Naboth, et de plus, tu t’es emparé de son héritage. En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront ton sang.» Que fait Achab? Il s’humilie, il couvre sa chair d’un cilice, il jeûne et dort avec le sac. Alors le Seigneur parle à Elie: «N’as-tu pas vu Achab humilié devant moi? Parce qu’il s’est humilié à cause de moi, je n’amènerai point sur lui en ses jours, les maux dont je l’ai menacé; mais je les ferai retomber sur sa maison, pendant le règne de son fils,» parce que celui-ci ne devait pas jeûner.

Le jeûne est donc une marque de respect devant Dieu. C’est par lui qu’Anne, épouse d’Helcana, stérile jusqu’à ce jour, mérita en récompense de ses jeûnes, un fils, et qui plus est, un prophète.

Mais les jeûnes ne se bornent pas simplement à changer 3e cours de la nature, à détourner les périls, à effacer les péchés; ils obtiennent encore de Dieu la connaissance des choses cachées. Regardez l’exemple de Daniel. Tous les sages se troublent et se déconcertent dans le songe du roi de Babylone: ils confessent eux-mêmes que la sagesse de l’homme est impuissante à l’expliquer. Daniel seul, plein de confiance en Dieu, et sachant bien ce qu’il avait à faire pour attirer sur lui la faveur de Dieu, demande un inter-valle de trois jours, jeûne avec ses frères, et après avoir ainsi intéressé le Seigneur à ses prières, la nature et l’explication du songe lui sont révélées de point en point, les sages du tyran sont épargnés, Dieu est glorifié, Daniel est comblé d’honneurs. Il obtiendra de Dieu une grâce non moins signalée, dans la première année du règne de Darius, lorsque, se rappelant les temps prédits par Jérémie, il humiliera devant Dieu son visage dans le jeûne, le cilice et la cendre. En effet, l’ange qui lui est envoyé commence par déclarer que telle est la cause des divines miséricordes à son égard. «Je suis venu, dit-il, pour le dire que lu es l’homme de la compassion,» parce qu’il jeûnait apparemment. Oui, l’homme de la compassion pour Dieu, maïs l’homme de l’épouvante pour les lions dans la fosse où un ange lui apporta son dîner, après un jeûne de six jours.

## VIII.

Nous passons sous silence tout le reste, pour nous hâter d’arriver aux enseignements nouveaux. Sur le seuil de l’Evangile, la prophétesse Anne, fille de Phanuel, qui reconnut l’Enfant-Dieu, et parlait de lui à tous ceux qui attendaient la délivrance d’Israël, au titre éminent d’une longue viduité et d’un mariage unique, joint encore la gloire du jeûne, nous montrant ainsi quels sont les exercices qu’il faut apporter dans l’Eglise, et que l’homme qui comprend mieux Jésus-Christ, c’est celui qui ne se marie qu’une fois et jeûne souvent. Le Seigneur lui-même consacra par le jeûne son baptême, et dans son baptême celui de tous les hommes, quoiqu’il lui fût «aisé de changer les pierres en pains,» et les eaux du Jourdain tout entier en vin, s’il eût été «un homme insatiable et adonné au vin.» Que dis-je? afin de condamner ce qui était l’ancien, il initiait l’homme nouveau en lui apprenant à dédaigner les aliments, afin que le dérnon, s’il essayait encore de le tenter par la faim, le trouvât plus fort que la faim tout entière. Voilà pourquoi il commença par établir la loi que le jeûne devait s’accomplir sans tristesse. Pour-quoi donc la tristesse dans une œuvre salutaire? Il nous apprit en outre que c’était par le jeûne qu’il fallait lutter contre les démons les plus tyranniques. Faut-il nous étonner que, ce qui ouvre l’âme à l’Esprit saint en chasse l’esprit fie l’iniquité? Enfin, si la centurion Corneille, avant même d’être baptisé, est prévenu par les faveurs de l’Esprit saint, et même par la grâce de la prophétie, il le doit à ses jeûnes dont la voix fut entendue. L’Apôtre, si je ne me trompe, après avoir parlé, dans sa seconde épître aux Corinthiens, de ses travaux, de ses périls, de ses fatigues dans la faim et la soif, n’a point oublié ses jeûnes nombreux.

## IX.

Le premier degré de l’abstinence qui consiste dans le jeûne, sert de présomption en faveur de l’utilité et de la nécessité de certains actes d’abstinence moins considérables. En effet, l’exception de quelques aliments est un jeûne partiel. Examinons doue si les xérophagies sont quelque chose de si nouveau et de si puéril, on plutôt, si elles ne renferment pas une œuvre de religion aussi ancienne qu’efficace. Je reviens à Daniel et à ses frères. Quoiqu’ils préférassent des légumes aux viandes et aux vins du roi leur visage n’en était que plus beau, afin de rassurer ici ceux qui pourraient craindre pour la beauté de leur corps; et de plus, ils avaient l’intelligence de l’esprit. «Dieu» donna à ces jeunes hommes la science et la connaissance de tous les livres et de toute la sagesse, et à Daniel l’intelligence de toutes les visions et dé tous les songes,» en vertu de laquelle il comprenait de quelle manière il pouvait obtenir de Dieu la connaissance des choses cachées. Aussi qu’arriva-t-il? la troisième année de Cyrus, roi des Perses, pendant qu’il méditait sur le sens d’une vision, il découvrit un autre mode de supplication. «En ce temps, moi Daniel, je pleurai durant les jours de trois semaines. Je ne mangeai pas de pain; la chair et le vin n’entrèrent pas dans ma bouche, et je ne répandis sur moi aucun parfum, jusqu’à ce que les jours des trois semaines fussent remplis.» Après cet intervalle, un ange lui fut envoyé, qui lui parla ainsi: «Daniel, lu es un homme de désirs; ne crains pas, car, dès le premier jour où lu as appliqué ton cœur à comprendre et à t’affliger en la présence de ton Dieu, les paroles ont été entendues, et je suis venu à cause de tes discours.» Vous le voyez; les désirs, les xérophagies et les abaissements chassent la crainte, ouvrent les oreilles de Dieu, et révèlent les choses cachées. Je reviens également à Elie. Les corbeaux avaient coutume de le nourrir de pain et de chair. D’où vient qu’à Bersabé, ville de Judée, un ange en le réveillant ne lui présente que du pain et de l’eau? Les corbeaux manquaient-ils pour le nourrir aussi splendidement? Etait-il difficile à l’ange d’enlever au banquet du roi, ou de partout ailleurs, je ne sais quel ministre, pour le transporter auprès d’Elie avec un riche festin, de même que le repas des moissonneurs fut servi à Daniel qui avait faim dans la fosse aux lions? Non, sans doute. Mais il fallait établir un exemple qui nous apprît que dans le temps de l’adversité, de la persécution ou de quelque malheur, nous devons vivre dans la xérophagie. C’est au milieu de ces abstinences que David confesse son péché, quand «il mange son pain comme une cendre» aride et grossière, «et qu’il mêle sa boisson avec ses larmes,» c’est-à-dire qu’il s’interdit le vin. L’abstinence du vin a aussi son mérite et sa gloire; c’est elle qui voue à Dieu Samuel, elle qui consacre Aaron. La mère de Samuel dit de lui: «Il ne boira ni vin, ni aucune liqueur enivrante;» car c’était dans cet état qu’elle-même invoquait le Seigneur. Quant à Aaron, le Seigneur lui parle ainsi: «Tu ne boiras, loi et tes enfants avec toi, ni vin, ni liqueur enivrante, quand vous entrerez dans le tabernacle, ou que vous monterez à l’autel, de peur que vous ne mouriez.» Tant il est vrai que la mort attend tout ministre de l’Eglise qui pèche contre la sobriété. Il adresse ce reproche à Israël, son peu pie: «Vous avez présenté à ceux qui m’étaient, consacrés un vin défendu.» Cette restriction apportée à la boisson est une portion de la xérophagie. Il y a mieux. La où l’abstinence du vin est exigée par Dieu ou promise par l’homme, elle fait supposer nécessairement des limites imposées aux aliments, qui déterminent la nature de la boisson. En effet, tel manger, tel breuvage. Il n’est pas vraisemblable que l’homme qui immole à Dieu la moitié de la sensualité associe l’ivresse des viandes à la sobriété de l’eau. L’Apôtre lui-même, qui s’était imposé de plus rudes sacrifices, tels que «la faim, la soif, et des jeûnes multipliés»; qui avait «.répudié les ivrogneries et les débauches de table,» connaissait-il la xérophagie? Je n’en veux d’autre preuve que ses paroles à Timothée, auquel il conseille «d’user d’un peu de vin, à cause de son estomac et de ses fréquentes maladies.» Car il s’en abstenait, non à cause de quelque vœu qui l’obligeât, mais par dévotion: toutefois l’usage du vin devait être plus utile à sa santé; voilà pouquoi il le dissuadait, au nom de la nécessité, d’une abstinence qu’il conseillait ailleurs comme digne de Dieu.

## X.

Nos adversaires condamnent également comme indignes de Dieu nos stations dans le jeûne, et taxent de nouveauté celles qui se prolongent jusqu’au soir en pré-tendant que ces œuvres doivent être facultatives, et qu’en tout cas elles ne doivent point dépasser la neuvième heure, ainsi qu’ils le pratiquent eux-mêmes. Quant à ce qui concerne la question du jeûne, je répondrai en même temps pour tous les cas. En ce moment, je me renferme dans ce qui fait l’objet de la discussion présente, c’est-à-dire dans le temps, et je commence par leur demander sur quoi ils se fondent pour établir que les jeûnes doivent cesser à la neuvième heure. Diront-ils que c’est sur l’autorité de Pierre et de ceux qui étaient avec lui, parce que nous les voyons entrer dans le temple à la neuvième heure de la prière? Mais qui me prouvera qu’ils avaient jeûné ce jour-là, pour regarder la neuvième heure comme la limite de leur jeûne? Il y a plus. On trouverait facilement encore que Pierre, avant de prendre sa nourriture à la sixième heure, monte au haut de la maison pour prier, afin d’en conclure que la sixième heure est la fin du jeûne qu’elle semblait devoir terminer après la prière. Or, puisque, d’après les commentaires de Luc, ce fut à la troisième heure de la prière que les Apôtres, consacrés par la réception de l’Esprit saint, passèrent pour des hommes ivres; à la sixième que Pierre monta au haut de la maison pour prier; à la neuvième que Pierre et ses compagnons entrèrent dans le temple; pourquoi, tout en confessant qu’il est libre de prier toujours, partout et en tout temps, ne reconnaîtrions-nous pas cependant que ces trois heures, les plus remarquables dans les choses de la vie humaine, puisqu’elles partagent le jour[[7]](#footnote-35), distribuent les affaires, et retentissent publiquement, sont aussi les plus usitées dans les prières adressées à Dieu? Cette observation est confirmée par l’exemple de Samuel, qui prie trois fois le jour et à des heures particulières qui ne sont pas autres que ces trois heures les plus remarquables, ces trois heures familières aux Apôtres, c’est-à-dire la troisième, la sixième et la neuvième. J’en conclurai donc que Pierre se conformait plutôt à l’usage antique, lorsque, observant la neuvième heure, il priait pour la troisième fois dans la dernière offrande de la prière.

Je suis entré dans ces détails à cause de ceux qui croient imiter la conduite de Pierre, tandis qu’ils l’ignorent; non pas que nous méprisions la neuvième heure, puisque, chaque quatrième et sixième férié, nous jeûnons jusqu’à ce moment, mais parce que plus les Ecritures manquent d’autorité, jusqu’à ce qu’elles soient confirmées ou corrigées par quelque grâce céleste, plus il est nécessaire d’assigner un motif raisonnable à ce qui se pratique en vertu de la tradition. «Si vous ignorez quelques choses, est-il dit, le Seigneur vous les révélera.» Ainsi donc, en dehors du Paraclet, qui confirme toutes ces observances et qui est le maître de la vérité universelle, existe-t-il chez vous, je le demande, quelque motif plus raisonnable de jeûner jusqu’à la neuvième heure, et que l’on puisse attribuer à Pierre lui-même, s’il est vrai qu’il ait prolongé sa station jusqu’à celle heure? Cette coutume a, en effet, son origine dans la mort de notre Seigneur, à laquelle nous devons toujours songer sans aucune distinction de temps, mais plus particulièrement néanmoins lorsque nous sommes sous le drapeau, conformément à ce terme lui-même de station. Les soldats qui ne perdent jamais de vue leur serment, ne sont-ils pas plus fidèles à leur poste? Il faut donc célébrer jusqu’à cette heure la commémoration de ce grand événement où l’univers, en se couvrant de ténèbres «à la sixième heure,» prit le deuil du Seigneur qui venait d’expirer, pour revenir ensuite, nous aussi, à la joie, puisque le monde a recouvré sa lumière. S’il est vrai que plus on célèbre la gloire du Christ, plus on entre dans l’essence de la religion chrétienne, je puis Egalement expliquer par le même ordre de faits nos jeûnes prolongés jusqu’au soir. Nous en usons ainsi, comme pour attendre le temps de la sépulture de notre Seigneur, lorsque Joseph, après avoir obtenu son corps, l’emporta et l’ensevelit.

Ensuite n’est-ce pas une profanation que de soigner la chair du disciple avant celle du maître[[8]](#footnote-36)? Mais je n’allègue ce motif qu’entraîné par vos provocations, pour repousser des conjectures par des conjectures, mais un,peu plus solides, si je ne me trompe.

Voyons maintenant si l’antiquité peut nous fournir, quelque témoignage semblable. Quand Moïse demeure les bras étendus en croix jusqu’au coucher du soleil, et combat par la prière contre Amalec, n’est-ce point là une station prolongée jusqu’au soir? Croyons-nous que Jésus, fils de Navé, occupé à combattre les Amorrhéens, ait pris son repas le jour où il ordonna aux éléments de s’arrêter? «Le soleil s’arrêta en face de Gahaon, et la lune en face d’Aialon jusqu’à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Le soleil s’arrêta au milieu du ciel, et ne se coucha pas durant l’espace d’un jour. Il n’y eut point, avant ni après, un jour aussi long,» afin, dit l’Ecriture, que le Seigneur obéît à la voix de l’homme,» mais de l’homme qui, comme le soleil, vaquait si long-temps à ses fonctions, et prolongeait sa station bien au-delà du soir. Il est certain encore que Saül, avant d’engager Je combat, ordonna un jeûne solennel: «Maudit soit, dit-il, celui qui mangera du pain avant le soir, jusqu’à ce que je me sois vengé de mes ennemis. Et tout le peuple ne mangea point de pain, et toute la contrée ne dîna point.» Dieu attacha tant d’autorité à l’édit qui prescrivait cette station, que Jonathas, fils de Saùl, ayant goûté à un peu de miel, parce qu’il ignorait qu’un jeûne eut été ordonné jusqu’au soir, eut bien de la peine à échapper, malgré les prières du peuple, à la mort que le sort avait prononcée contre lui, à la suite de son péché. Il était, en effet, coupable de gourmandise, quoiqu’il eût agi dans la simplicité du cœur. H en est de même de Daniel, lorsqu’en la première année du règne de Darius il confesse à Dieu ses péchés dans le jeûne, le cilice et la cendre: «Pendant que je parlais encore en ma prière, dit-il, soudain l’homme que j’avais vu en une vision au commencement vola vers moi, et me toucha au temps du sacrifice du soir.» Voilà quel est le caractère de la station. En prolongeant le jeûne jusqu’au soir, elle immole au Seigneur par la prière une victime plus succulente.

## XI.

Tous ces détails leur étaient inconnus, je l’imagine, puisqu’ils se scandalisent de nos pratiques; ou bien ils se sont contentés de les lire, sans en pénétrer le sens ni le but, comme le font la plupart des ignorants, surtout chez la vaniteuse multitude des Psychiques. Voilà pourquoi nous traiterons de chaque espèce de jeunes, de xérophagies et de stations, afin qu’en prouvant par l’autorité de l’ancien et du nouveau Testament quelle est l’utilité des jeûnes, n’importe leur forme et leur nature, nous réfutions ceux qui les accusent comme choses inutiles. De même, prouver également quel rang ils ont toujours tenu dans la religion, ce sera répondre victorieusement à ceux qui crient à la nouveauté. Point de nouveauté là où la chose a toujours subsisté; point d’inutilité là où la chose est si profitable.

Il est connu de tous que de ces exercices, les uns ayant été prescrits par Dieu, ont. eu force de loi; et les autres, ayant été offerts à Dieu volontairement par l’homme, ont pris la forme d’un vœu. Le vœu néanmoins, une fois agréé par le Seigneur, fait loi pour l’avenir par i’autorité de celui qui le sanctionne. Approuver un fait, c’est en avoir ordonné l’accomplissement. Ainsi donc l’objection de mes adversaires n’est pas recevable dans cette matière, quand ils disent: Point de milieu! Ou c’est une voix spirituelle qui a établi ces institutions; alors elles viennent de faux prophètes: ou bien elles ont leur origine dans la présomption humaine, et alors elles sont hérétiques. En effet, ceux qui censurent des exercices dont l’exemple fut donné par la loi ancienne, et qui en tirent des arguments que les adversaires de l’antiquité pourraient eux-mêmes opposer à celle-ci, devront nécessairement ou répudier l’antiquité tout entière, ou admettre des exercices qui, quel qu’en soit l’instituteur, qu’il soit animé par l’Esprit, ou simple fidèle, se rapportent au même Dieu que ceux de la loi ancienne. Il est certain que chez nous tous, prêtres d’un seul Dieu créateur et de son Christ, l’hérésie et la fausse prophétie se reconnaissent à la différence de la Divinité; voilà pourquoi je maintiens indifféremment l’une et l’autre proposition, laissant à mes ennemis le choix du terrain sur lequel ils voudront engager la lutte. Il existe un esprit du démon, me dis-tu, ô Psychique. D’accord! mais comment prescrit-il, en l’honneur de notre Dieu, des exercices qu’il n’est permis d’offrir qu’à notre Dieu? Ou déclare que le démon agit dans l’intérêt de notre Dieu, ou bien transforme le Paraclet en Satan. C’est un homme, c’est un antechrist, me réponds-tu; car Jean appelle de ce nom les hérétiques. D’où vient alors que celui-ci, quel qu’il soit par rapport à noire Christ, établit des devoirs qui ont pour but d’honorer notre Seigneur, puisque les antechrists, s’ils honorent Dieu, combattent au moins contre notre Seigneur? A quels traits reconnaîtras-tu donc l’Esprit parmi nous? Est-ce quand il ordonne ou approuve des choses qu’a toujours ordonnées et approuvées notre Dieu? Mais voilà que vous circonscrivez encore Dieu du côté de la grâce comme de la discipline, du côté des miséricordes comme des solennités: qu’arrivera-t-il de là? C’est que les hommages cesseront avec les bienfaits. C’est qu’il vous faudra nier que le même Dieu nous prescrive jusqu’à ce jour des devoirs et des adorations, parce que «la loi et les prophètes ne vont que jusqu’à Jean.» Que vous reste-t-il donc à faire, sinon à supprimer tout ce qui vous paraît si oiseux?

## XII.

Aussi bien déjà vous vous donnez largement carrière sur ce point, livrés à l’amour des richesses et des viandes, n’accusant plus vos péchés qui sont effacés par le jeûne, ne recourant plus à la science des révélations qui sont méritées par l’abstinence, et ne redoutant même plus les guerres qui nous sont propres, mais qu’éloignent les stations. En vous accordant même que le Paraclet a gardé le silence depuis Jean, nous nous serions servis à nous-mêmes de prophètes dans cette matière, je ne dis pas pour désarmer la colère de Dieu, ni pour obtenir sa protection ou sa grâce, mais pour nous prémunir contre les tribulations des derniers temps, en nous préparant à la lutte par la mortification de la chair. C’est à cette école que le chrétien apprend à supporter la prison, à endurer la faim et la soif, à mépriser les privations de toute nature, afin de pouvoir entrer dans les cachots tel qu’il en sortira, c’est-à-dire d’y entrer non pour y subir un supplice, mais pour obéir à la discipline; non pour se mesurer avec les tortures du siècle, mais pour accomplir un devoir. Ainsi familiarisé avec la douleur, il marchera au combat avec plus d’assurance, n’ayant plus même assez de chair pour que les tourments aient quelque prise sur elle, puisque renfermé dans l’aride cuirasse de sa peau, et n’offrant plus aux ongles de fer qu’une corne insensible, il s’est déchargé de bonne heure du fardeau du sang, comme d’un empêchement importun à l’âme, qui, prenant les devants, a vu souvent de près la mort par les jeûnes et les macérations En vérité, c’est bien à vous qu’il convient de présenter aux martyrs qui chancellent dans les cachots des liqueurs fortifiantes, afin qu’ils ne regrettent pas leurs habitudes, qu’ils ne prennent pas la vie en dégoût, el qu’ils ne soient pas ébranlés dans leur foi par des austérités nouvelles pour eux. Il n’avait jamais essayé de cette rude discipline, votre Pristinus, qui n’est pas un martyr chrétien. Après avoir subi une détention libre, où il se plongea dans tous les bains, comme s’ils valaient mieux que le baptême; dans toutes les retraites de la volupté, comme si c’étaient les sanctuaires de l’Eglise; dans toutes les délices de la vie mondaine, comme si elles étaient préférables à celles de l’éternité; ainsi enchaîné, j’imagine, pour mieux échapper à la mort, le voilà qui, au dernier jour, comparaît à la face du soleil devant le tribunal du préteur. Mais le vin que vous lui aviez donné, espèce d’antidote contre le trépas, l’avait tellement énervé, qu’à peine effleuré par les ongles de fer,—-car l’ivresse comprenait bien quel maître elle avait à confesser, —- il ne put donner aucune réponse au proconsul qui l’interrogeait. On continua de le torturer; on n’en arracha que des sanglots et des marques honteuses d’intempérance. Il digéra jusqu’au milieu de son apostasie. Venez nous dire encore que prêcher la sobriété, c’est être faux prophète, on que l’observer, c’est être hérétique. Pourquoi donc, vous qui niez que le Paraclet réside dans Montan, hésitez-vous à croire en Apicius[[9]](#footnote-39)?

## XIII.

Vous nous opposez comme prescription les Ecritures et la tradition des ancêtres, en affirmant qu’il ne faut rien ajouter aux observances, parce que toute innovation est illégitime. Eh bien! restez sur ce terrain, si vous le pouvez. En effet, je vous vois non-seulement jeûner à Pâque et les jours où l’Epoux a été enlevé, mais encore célébrer de temps en temps des demi-jeûnes, et vous condamner au pain et à l’eau, selon que vous le trouvez bon. —- Sans doute, répondez-vous; mais ces pratiques sont volontaires, an lieu d’être imposées. —- Vous voilà donc sortis déjà de votre ligne, et vous violez la tradition, puisque vous accomplissez des pratiques qui ne sont pas ordonnées. Mais quelle démence que d’accorder au caprice ce que l’on refuse au commandement du Seigneur! Quoi donc? la volonté de l’homme aura-t-elle plus de droits que la toute-puissance divine? Quant à moi, je suis libre, je le sais, mais libre vis-à-vis du siècle et non vis-à-vis de Dieu. A moi d’accomplir les devoirs que m’impose le Seigneur, comme à lui de me les prescrire; je lui dois non-seulement l’hommage de l’obéissance, mais la soumission de la flatterie[[10]](#footnote-41): par l’une je lui témoigne ma dépendance, par l’autre ma liberté.

Heureusement pour nous que les évêques ont coutume d’ordonner des jeûnes à tout le peuple, je ne dis pas pour lever sur lui des contributions, comme cela se pratique sur vous, mais souvent par quelque sollicitude pour les besoins de l’Eglise. Par conséquent, si, d’après l’édit d’un homme, vous vous livrez tous ensemble à des mortifications prescrites, d’où vient donc que vous censurez dans nous l’unité même des jeûnes, des xérophagies et des stations, à moins peut-être que nous ne péchions par là contre les sénatus-consultes et les décrets des princes, qui proscrivent nos réunions? Lorsque l’Esprit saint prêchait où il voulait et par qui il voulait, prévoyant dans un avenir rapproché, soit les épreuves de l’Eglise, soit les fléaux du monde, en sa qualité de Paraclet ou d’avocat du genre humain, il lui offrit ces mortifications comme autant de remèdes propres à désarmer son juge. Applique cet exemple à l’exercice de la sobriété et de l’abstinence. Nous qui avons reçu l’Esprit saint, nous observons nécessairement ce qu’il a établi alors. Regarde les fastes des Juifs; tu ne trouveras aucune nouveauté là où toute la postérité observe avec un respect héréditaire ce qui a été prescrit aux aïeux. De plus, c’est un usage établi dans la Grèce qu’il se tient, en certains lieux déterminés, des assemblées formées de toutes les églises répandues dans le monde, où l’on traite en commun les questions les plus importantes, assemblées vénérables qui sont comme la représentation de tout le nom Chrétien. Qu’il est convenable en effet de se réunir tous ensemble sous les auspices de la Foi aux pieds de Jésus-Christ! «Qu’il est bon! qu’il est doux que les frères habitent ensemble!» Quant à toi, tu ne sais entonner ce cantique qu’à table, avec une troupe de convives. Or, ces assemblées se livrent auparavant aux stations et aux jeûnes. Elles savent «pleurer avec ceux qui pleurent, pour se réjouir ensuite avec ceux qui se réjouissent.» Si, mutuellement présents l’un à l’autre en esprit, nous vaquons nous aussi, dans nos diverses provinces, à ces mêmes exercices qu’a défendus le traité actuel, nous nous conformons à la loi du sacrement.

## XIV.

«Nous sommes de nouveaux Galates, dites-vous, puisque nous observons avec eux les temps, les jours, les mois et les années» des Juifs. —- D’accord, si nous suivons les cérémonies judaïques et les solennités légales. L’Apôtre, en effet, les déconseille en nous apprenant que l’ancien Testament a été enseveli dans le Christ au profit du nouveau. «Si une nouvelle création s’est opérée en Jésus-Christ,» les cérémonies et les prescriptions doivent être nouvelles aussi; ou bien, si l’Apôtre a retranché absolument la dévotion des temps, des jours, des mois et des années, pourquoi célébrons-nous la Pâque annuellement au premier mois? Pourquoi passons-nous dans l’allégresse les cinquante jours qui suivent? Pourquoi consacrons-nous le quatrième et le sixième jour par des stations, et la veille des fêtes par des jeûnes? Vous, si vous gardez quelque chose du sabbat, ce n’est que pour jeûner la veille de Pâque, selon la raison exposée ailleurs. Chez nous, au contraire, tous les jours, même ordinaires, sont célébrés par quelque consécration. Qu’on ne nous dise donc plus que l’Apôtre a prétendu distinguer entre ce qui est nouveau et ce qui est ancien. Mais ici, comment ne pas rire de vos contradictions? Vous nous reprochez de suivre les coutumes anciennes, là où vous criez à la nouveauté!

## XV.

L’Apôtre réprouve encore, direz-vous, ceux qui interdisaient certains aliments. —- Sans doute; mais il était éclairé par l’Esprit saint. Il condamnait ainsi d’avance les hérétiques qui devaient prescrire une abstinence perpétuelle, par haine et par mépris pour les œuvres du Créateur. On les trouve chez un Marcion, chez un Tatien, chez un Jupiter-Valentin[[11]](#footnote-44), hier disciple de Pythagore, hérétique aujourd’hui; mais on ne les rencontre point du côté du Paraclet. En effet, c’est pendant un court intervalle de temps que nous nous interdisons les viandes. Nous n’avons dans tout le cours d’une année que deux semaines de xérophagie, encore ne sont-elles pas entières, puisque nous en exceptons le jour du sabbat et celui du Seigneur, offrant à Dieu nos abstinences, et sans réprouver des aliments dont nous ne faisons que retarder l’usage.

Mais il y a mieux. Voilà que l’Apôtre, dans son Epître aux Romains, censure les détracteurs de ces pratiques «Prenez garde, dit-il, que pour vouloir manger d’une viande, vous ne détruisiez l’ouvrage de Dieu.» De quelle œuvre veut-il parler? de celle dont il dit: «Il est bon de ne point manger de chair et de ne pas boire de vin.» Celui qui sert Jésus-Christ de cette sorte est agréable à notre Dieu et approuvé des hommes. L’un croit qu’il lui est permis de manger de toutes choses; l’autre, au contraire, qui est faible, ne mange que des légumes. Que celui qui mange ne méprise point celui qui n’ose manger de tout. Oui êtes-vous pour oser ainsi condamner le serviteur d’autrui? Celui qui mange et celui qui s’abstient, rend grâces à Dieu.» Si Paul ne veut pas que l’on conteste avec la liberté de l’homme[[12]](#footnote-45), à plus forte raison avec celle de Dieu. C’est ainsi qu’il savait censurer ces hommes qui interdisaient ou retranchaient les aliments par dédain, mais non à titre d’hommages, tandis qu’il approuvait ceux qui, an lieu d’insulter le Créateur, ne voyaient dans cette abstinence qu’un acte de respect. Il a beau te donner les clefs du marché, en te permettant de manger de toutes choses, pour mieux en excepter les viandes offertes aux idoles, toutefois ce n’est pas dans le marché qu’il a enfermé le royaume de Dieu. «Le manger, dit-il, et la boisson ne sont pas le royaume de Dieu; car la nourriture n’est pas ce qui nous rend agréables à ses» yeux.» Non pas qu’il entende la nourriture sèche et aride, mais plutôt celle qui est succulente et recherchée. Il ajoute en effet: «Si nous mangeons, nous n’aurons rien de plus devant lui; ni rien de moins, si nous ne mangeons pas.» Il va ici directement contre toi, qui penses que tu es plus riche devant Dieu quand lu manges, que tu t’appauvris quand lu ne manges pas, et qui pars de là pour décrier ces œuvres.

Quel étrange Seigneur tu nous fais encore à ta fantaisie dans ce Christ qui mangeait et buvait partout! Il n’a pas manqué de jeûner, si je ne me trompe, celui qui disait: «Heureux ceux qui ont faim et soif,» et non pas, heureux ceux qui sont rassasiés; qui annonçait un aliment, non pas tel que le pensaient ses disciples, mais qui était la consommation de l’œuvre divine: «Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure dans la vie éternelle;» qui enfin, dans la prière de tous les jours, nous prescrit de demander du pain, et non les richesses d’Attale. Ainsi, le prophète Isâïe ne nia point qu’un certain jeûne ait plu à Dieu; mais il a dit quel était le jeûne qui ne lui plaît pas: «Vous suivez vos caprices en vos jours de jeune, et vous exigez durement le fruit de vos travaux. Vous ne jeûnez que pour susciter des procès et des querelles et pour frapper impitoyablement vos frères. Est-ce là un jeûne choisi par moi?»

Il nomme ensuite le jeûne de son choix. Ne l’avoir point retranché, c’est l’avoir confirmé.

## XVI.

Il préfère, j’en conviens, les œuvres de la justice, mais non pas toutefois sans le sacrifice d’une ame brisée par les jeûnes. Toujours est-il qu’il est véritablement le Dieu auquel ne plurent ni le peuple, ni le prêtre, ni le prophète intempérants. Us sont encore debout ces sépulcres de la concupiscence où fut enseveli tout un peuple avide de viandes, qui fut frappé d’une grande plaie en mangeant des cailles. Le vieillard Héli se brise la tête devant les portes du temple; ses fils succombent sur le champ de bataille; sa bru expire dans l’enfantement. Ainsi avait mérité de périr une famille sans pudeur, qui frustrait Dieu des sacrifices de la chair. Saméas, homme de Dieu, vint annoncer à l’idolâtrie introduite par le roi Jéroboam, que sa fin approche; il sèche la main du roi et la rétablit dans son premier état; il brise ensuite l’autel. Le roi, émerveillé de ces signes, l’invite à sa table; mais le prophète s’en excuse, parce que le Seigneur lui avait défendu de prendre aucune nourriture en ce lieu. Toutefois, trompé quelque temps après par un vieillard qui se disait prophète, il mangea chez lui; alors, selon la parole qu’il avait entendue parce qu’il était à table, il ne fut pas porté dans le sépulcre de ses pères. Car un lion s’élança sur lui dans sa route et le tua. Il fut enseveli chez des étrangers, en punition du jeûne qu’il avait violé. Exemples terribles qui doivent servir de leçon au peuple, et même aux évêques spirituels, s’ils s’abandonnent à la gourmandise.

Il n’est pas jusqu’aux enfers où l’avertissement ne retentisse encore. Les festins y sont châties dans la personne du riche, de même que les jeûnes y sont récompensés dans la personne du pauvre, tous deux ayant pour précepteurs Moïse et les prophètes: «Ordonnez un jeûne public, s’écrie Joël, et annoncez les hommages.» Il prévoyait dès-lors qu’un jour d’autres apôtres et d’autres prophètes[[13]](#footnote-47) ordonneraient des jeûnes et proclameraient des exercices qui ont pour but de soigner Dieu. De là vient que des infidèles qui nettoient les idoles, qui parent les autels, et les saluent à toute heure avec un empressement affecté, on dit qu’ils leur rendent des soins.

Mais ne voilà-t-il pas que les païens eux-mêmes connaissent la loi de la mortification et de rabaissement? Que le ciel devienne d’airain, que l’année refuse les moissons, ils ordonnent des nudipédales[[14]](#footnote-48), les magistrats se dépouillent de la pourpre, ils éloignent les faisceaux, ils adressent des prières, ils entassent victime sur victime. En outre, dans quelques colonies, vêtus de cilices, et la tête couverte de cendre, ils reprochent chaque année à leurs idoles la stérilité de leurs jalouses supplications[[15]](#footnote-49); les bains, les boutiques, sont fermés jusqu’à la neuvième heure. Il n’y a qu’un feu pour tous, celui qui brûle devant les autels. Il n’y a pas même d’eau dans les plats. Vous diriez le deuil public de Ninive. Quant au jeûne des Juifs, il est connu partout, puisque, n’ayant plus de temple, ils adressent au ciel leur prière, sur tous les rivages et dans un lieu découvert. Quoiqu’ils célèbrent cette cérémonie avec les vêtements et l’appareil de la douleur, ils n’en restent pas moins fidèles à leur abstinence, et attendent en soupirant que l’étoile du soir leur permette de rompre le jeûne. Mais j’aime à t’entendre, blasphémateur de nos mortifications, les comparer aux cérémonies sacrées d’Atys, d’Isis et de Cybèle. J’accepte la comparaison; elle témoigne contre toi. Il en résulte que nos rites sont divins, puisqu’ils sont imités par le démon, qui se plaît à contrefaire ce qui est divin. Ainsi, plus le païen est disposé aux sacrifices, plus lu es irréligieux. Le païen immole sa gourmandise en l’honneur de son idole; toi, tu n’en veux rien faire. Car tu as fait de ton ventre un dieu, de ton poumon un temple, de ton estomac un autel. Ton prêtre, c’est le cuisinier; ton Saint-Esprit, c’est la fumée d’un plat; tes grâces, se sont les sauces et les ragoûts; ta prophétie, c’est le hoquet de la satiété.

## XVII.

Va, s’il faut dire la vérité, c’est toi qui es ancien; puisque tu accordes tant à la gourmandise, tu as raison de réclamer ta priorité. Je le reconnais; à te voir courir incessamment après les grives, arriver des larges plaines de la discipline la plus relâchée, et défaillir dans l’Esprit, tu sens toujours ton Esaù, le chasseur de bêtes fauves. Si je te présentais encore des lentilles cuites dans un vin doux, tu me vendrais sur-le-champ les droits d’aînesse, ton agape bouillonne dans la marmite; ta foi s’échauffe dans les cuisines; ton espérance réside au fond des plats. Mais tu as, encore des agapes plus délicieux: tes jeunes hommes dorment avec leurs sœurs. La débauche et la luxure ne sont-elles pas les appendices de l’intempérance? l’Apôtre savait bien qu’elles vont ensemble, lorsque après avoir dit: «Marchons, non dans les ivrogneries et les festins,» il ajouta «ni dans les impudicités et les dissolutions.» Une preuve honteuse de ta gourmandise, c’est qu’un double honneur est rendu à un double titre à ceux qui président chez toi, puisque l’Apôtre veut qu’on les honore comme frères et comme préposés. Quel est le plus saint parmi vous, sinon celui qui donne le plus souvent à dîner, sinon l’hôte le plus splendide, sinon le plus hardi buveur[[16]](#footnote-51)? Hommes de chair et qui ne vivez que de la vie matérielle, c’est à bon droit que vous répudiez nos dons spirituels. Si les prophètes plaisaient à de pareils hommes, je n’en voudrais pas. Pourquoi donc ne prêchez-vous pas constamment: «Mangeons et buvons; car nous mourrons demain,» de même que nous, nous n’hésitons point à répéter hardiment: Jeûnons, frères et sœurs, de peur que nous ne mourions demain. Revendiquons publiquement chacun notre discipline. Quant à nous, nous tenons pour certain «que ceux qui vivent dans la chair ne peuvent plaire à Dieu,» non pas dans la substance de la chair, mais bien dans les soins, dans l’amour, dans les œuvres et la volonté de la chair. La maigreur ne nous fait pas peur. Dieu ne donne pas plus la chair au poids, qu’il «ne donne l’esprit par mesure.» Que dis-je? une chair amaigrie passera plus facilement, s’il y a lieu, par la porte étroite; une chair débarrassée de ses fardeux ressuscitera plus promptement; une chair desséchée résistera plus long-temps dans le tombeau. Que les athlètes et les lutteurs des jeux olympiques s’engraissent, à la bonne heure! C’est à eux que convient le luxe de la chair, parce qu’ils ont besoin de force, quoique cependant ils se fortifient par l’abstinence. Mais nous, autres sont nos forces, autre est notre vigueur, autres sont nos combats. «Car nous avons à lutter, non contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés, contrôles puissances du monde, et contre les esprits de malice.» Ce n’est point par la chair et par le sang, mais par la foi et par l’esprit de force que nous pouvons leur tenir tête. Au reste, un Chrétien bien engraissé est plus nécessaire probablement aux ours et aux lions qu’à Dieu, ou, pour mieux dire, il faudra qu’il s’exerce à la maigreur contre les botes elles-mêmes.

1. On sait que Tertullien, entraîné dans les erreurs de Montan, donnait aux catholiques orthodoxes le nom de Psychiques, mot grec qui signifie hommes animaux, dans le sens de cette parole de saint Paul: Animalis homo non percipit quae sunt Dei. Tertullien et les Montanistes s’appelaient, par opposition, hommes spirituels. [↑](#footnote-ref-20)
2. Les Montanistes désignaient par ce mot les jeûnes prolongés jusqu’au soir. Ils les appelaient ainsi comme pour indiquer qu’ils étaient sous les armes et veillaient à la manière des soldats, Statio à stando. [↑](#footnote-ref-21)
3. Les Chrétiens étaient déjà dans l’habitude de jeûner le mercredi et le vendredi, mais sans que cela fût obligatoire. [↑](#footnote-ref-23)
4. Midi. [↑](#footnote-ref-24)
5. chroj sec; fagw, manger. La xërophagie, dans la primitive Eglise, était l’abstinence des Chrétiens qui ne mangeaient pendant le Carême que du pain et des fruits secs. [↑](#footnote-ref-25)
6. Moïse. Saint Augustin, commentant ce passage, dit: Moyses quia jejunavit, vidit Dominum; populus quia manducavit et bibit, idola fabricatus est. [↑](#footnote-ref-30)
7. Le matin, le midi, le soir. De là vient que le Prophète a dit; Vespere et mane et meridie narrabo et annuntiabo. [↑](#footnote-ref-35)
8. Allusion aux soins de Joseph d’Arimathie, qui embauma le corps de notre Seigneur. [↑](#footnote-ref-36)
9. Fameux gourmand de Rome, qui se tua de peur de mourir de faim. [↑](#footnote-ref-39)
10. «Un célèbre auteur ecclésiastique a dit que la majesté de Dieu est si grande, qu’il y a non-seulement de la gloire à lui consacrer ses services, mais qu’il y a même de la bienséance à descendre pour l’amour de lui jusqu’à la soumission de la flatterie.» ( BOSSUET, Sermons. ) [↑](#footnote-ref-41)
11. Tertullien, suivant le commentateur, lance ce trait contre Valentin, qui changea autant de fois de doctrines religieuses que Jupiter subit de honteuses métamorphoses. [↑](#footnote-ref-44)
12. L’Apôtre avait dit au commencement du chapitre XIV, épître aux Romains: «Soutenez dans la charité celui qui est encore faible dans la foi, sans contester avec lui.» [↑](#footnote-ref-45)
13. Montan, Prisca et Maximilla. [↑](#footnote-ref-47)
14. Sacrifices qui se faisaient nu-pieds. [↑](#footnote-ref-48)
15. Le commentateur dit qu’ils cherchent par leurs supplications à piquer l’honneur des dieux, afin qu’ils les protègent de préférence à tous les autres. [↑](#footnote-ref-49)
16. On rougit pour le génie de Tertullien de ce long amas d’injures contre les catholiques. [↑](#footnote-ref-51)